



WWF



Projet WWF

Retour du saumon, phase V

Projet WWF Retour du saumon

Situation initiale

Un saumon pêché dans le Rhin près de Rheinfelden en 2012 avait fait sensation. Mais quoi de plus naturel a priori qu'un saumon qui remonte le Rhin pour frayer? Il y a 100 ans, ils étaient courants dans la région de Bâle. Avec son projet «Retour du saumon», le WWF Suisse souhaite faire revenir le salmonidé dans son lieu de vie d'origine, en Suisse. Les habitats et les obstacles à la migration sont systématiquement examinés depuis près de dix ans. Comme les mesures prises en Suisse se sont avérées insuffisantes, les activités ont été étendues à l'Allemagne et à la France.

Les tronçons fluviaux sont désormais de nouveau reliés, afin que les poissons des rivières et surtout du Rhin puissent librement remonter et descendre le fleuve. La renaturation crée de nouveaux espaces de vie dynamiques. Les poissons migrateurs tels que le saumon, l'espèce phare du projet, ont particulièrement besoin de ces améliorations.

Grâce au succès des mesures des phases précédentes du projet, le saumon peut se déplacer librement entre la mer du Nord et Strasbourg. Là où vit le saumon, le fleuve vit aussi: toutes les espèces dans et à proximité de l'eau bénéficient des mesures prises au niveau du Rhin ainsi que de ses affluents. Enfin et surtout, ce sont les populations habitant près d'eaux quasi naturelles qui sont gagnantes.

Menace

Les êtres humains ont fragmenté les fleuves et le Rhin n'a pas été épargné. Les barrages, les centrales électriques et les seuils entravent la migration des poissons de la rivière vers la mer et vice versa. De plus, de nombreux habitats ont été détruits par la consolidation des berges et en raison des entraves au charriage. Divers lieux de refuge avec des vitesses d'écoulement différentes sont essentiels à la survie de nombreuses espèces animales, par exemple pour le frai et en guise de nurserie.

Objectifs du projet

1. Avec le saumon comme espèce phare, nous encourageons la revitalisation des ruisseaux et rivières du Plateau suisse (principalement les cours d'eau Thur, Reuss et Aar).
2. Les zones d'habitat, de frai des jeunes poissons et du saumon sont protégées et améliorées.
3. Les centrales électriques du Rhin supérieur (de Strasbourg à Bâle) permettront le passage des poissons au plus tard en 2027.
4. Les obstacles à la montaison identifiés en Suisse sont corrigés en fonction de l'état actuel des connaissances et de la recherche (échelle à poisson). La recherche de solutions pour la dévalaison est accélérée.
5. Les tronçons empruntés par les saumons contiennent suffisamment de charriage pour que les habitats nécessaires soient les plus naturels et dynamiques possible.

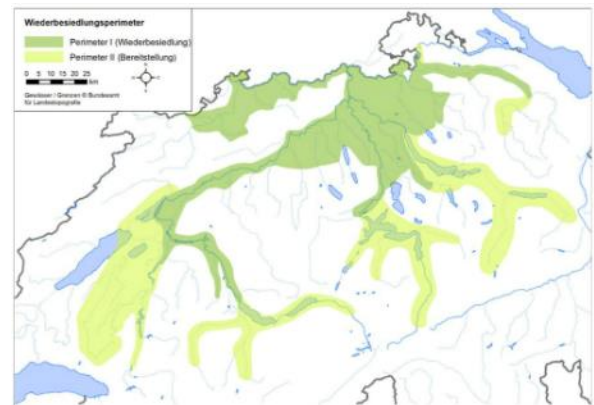
6. Les effets des changements climatiques sur les rivières et le saumon ont été identifiés. Des mesures d'adaptation sont à l'étude.

A long terme, jusqu'en 2032, le saumon devrait pouvoir vivre de nouveau de façon autonome dans le Rhin et ses affluents au Sud: Aar, Reuss, Limmat, Thur, Töss, etc.

Mesures

1. Planification et mise en œuvre de projets de revitalisation dans la zone de réintroduction.
2. Participation à des groupes d'experts pour garantir la conception écologique des projets de construction (hydroélectricité, protection contre les inondations).
3. Assainissement et réactivation du lit: introduction d'exigences écologiques dans les projets de protection contre les inondations, par exemple sur la Reuss.
4. Etude préliminaire sur les effets des changements climatiques sur le saumon.
5. Planification et mise en œuvre de campagnes de sensibilisation avec des partenaires sur le retour du saumon.

Zone concernée par le projet



La zone concernée par le projet comprend le Rhin supérieur entre Strasbourg et Bâle, le Haut-Rhin jusqu'aux chutes du Rhin, les affluents du Rhin supérieur, en particulier Aar, Reuss, Limmat, Thur, Töss et d'autres affluents dans le «périmètre du saumon» (mis en évidence en vert clair sur la carte).

La continuité du Rhin entre Bâle et Strasbourg est essentielle pour que le saumon puisse atteindre Bâle.

Durée du projet

3 ans, de juillet 2019 à juin 2022

Coût du projet

Coût total du projet (3 ans): CHF 1 129 125

Contact

WWF Suisse

Doris Graf
Hohlstrasse 110, Case postale
8010 Zurich
Tél.: 044 297 23 51
E-mail: doris.graf@wwf.ch
www.wwf.ch
Faire un don: PC 80-470-3

